



Sonia DEBLADIS et Frédéric HENNER

Notaires

66 rue Pierre Brossolette

95200 SARCELLES

Tél : 01 34 19 66 67

Fax : 01 34 19 06 23

sarcelles.66brossolette@paris.notaires.fr

DOCUMENTS A FOURNIR AVANT LA PRISE D'UN RENDEZ-VOUS POUR UN COMPROMIS DE VENTE

I – VENDEUR

- Titre de propriété
- Copie des pièces d'identité, livret de famille et contrat de mariage
- Indication des professions
- Coordonnées : téléphone, mail
- SCI : k-bis, statuts à jour
- Prix de vente
- Copie de la dernière taxe foncière

- **Diagnostic :**
 - . Amiante
 - . Plomb (CREP)
 - . Diagnostic de Performance Energétique (DPE)
 - . Gaz
 - . Electricité
 - . Assainissement : si maison
 - . Etat des risques naturels, miniers et technologiques (ERNMT)
 - . Etat parasitaire (en fonction du département de situation du bien vendu)
 - . Certificat Loi Carrez (si copropriété)

* si le bien est loué ou a été loué :

- . Bail et ses annexes
- . Congé pour vendre ou lettre de congé donné par le locataire

* si Copropriété :

- . Règlement de copropriété – état descriptif de division
- . L'ensemble des modificatifs au règlement de copropriété – état descriptif de division
- . Carnet d'entretien de l'immeuble
- . Nom et adresse du syndic
- . Copie des trois derniers procès-verbaux d'assemblée générale
- . Copie du dernier appel de charges de copropriété
- . Pré-état daté Syndic (peut être demandé par le Notaire)
- . Copie du plan de chacun des lots vendus (se trouve généralement en annexe du RCP)

- . Provision sur frais d'un montant de 300,00 € (demande d'état hypothécaire et autres documents obligatoires suite à la Loi ALUR du 24 mars 2014)

NB : ces documents peuvent être fournis par le syndic s'ils ne sont pas en votre possession.

* si Maison :

- . Autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration d'achèvement de travaux, certificat de conformité, déclaration préalable de travaux...)
- . Copie des plans de la maison



Gare SNCF Sarcelles-Saint Brice (direct Gare du Nord)

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.



*** si Lotissement :**

- . Nom et adresse du président de l'ASL
- . Cahier des charges
- . Copie des trois derniers procès-verbaux de l'ASL
- . Copie du dernier appel de charges

*** si Terrain à bâtir :**

- . Plan de division
- . Document d'arpentage
- . Déclaration préalable
- . Attestation de non-opposition à la déclaration préalable

*** si vous avez un prêt en cours :**

- . Coordonnées de l'établissement prêteur
- . Tableau d'amortissement

II – ACQUEREUR

- Copie des pièces d'identité, livret de famille et contrat de mariage
- Indication des professions
- Coordonnées : téléphone, mail
- SCI : k-bis, statuts à jour


*** Si vous envisagez de faire un prêt :**

- . Montant maximum, durée maximum et taux maximum (hors assurances) du prêt envisagé

NOTE A L'ATTENTION DE L'ACQUEREUR

Lors de la signature de la promesse de vente, vous devez verser par virement sur le compte de l'Etude (R.I.B. ci-dessous) :

- une indemnité d'immobilisation dont le montant est à définir en accord avec le vendeur (maximum 10 % du prix de vente) ;
- et une avance sur la provision sur frais d'un montant de 350,00 €.

Relevé d'identité Bancaire							
 Caisse des Dépôts	Recette des finances 13 avenue du 8 mai 1945 95203 Sarcelles Cedex			Domiciliation :			
				Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
			40031	00001	0000364402N	55	
Cadre réservé au destinataire du relevé				Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)			
			FR11	4003	1000	0100	0036 4402 N55
SCP DEBLADIS et HENNER 66 rue Pierre Brossolette 95200 Sarcelles				Identifiant International de la Banque (BIC)			
				CDCG FR PP XXX			